

Sussex Spaniel

Catégorie : Groupe 8

Publié par [Webmaster](#) le 2/2/2006

Standard F.C.I. N°127 / 28.11.2003 / F (TRADUCTION : Prof. R. Triquet.)

SUSSEX SPANIEL

ORIGINE : Grande Bretagne.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD D'ORIGINE EN VIGUEUR : 29.10.2003.

UTILISATION : Chien leveur de gibier.

CLASSIFICATION F.C.I. : Groupe 8 Chiens rapporteurs de gibier Chiens leveurs de gibier Chiens d'eau. Section 2 Chiens leveurs de gibier. Avec épreuve de travail.

ASPECT GENERAL : Massif, solidement construit, actif, énergique. Le mouvement caractéristique diffère de celui de tous les autres Spaniels, le Sussex Spaniel roulant nettement dans ses allures.

COMPORTEMENT / CARACTERE : Aptitude naturelle au travail ; donne de la voix en action dans le couvert épais. Bonne nature ; agressivité à proscrire.

TETE : La tête est bien proportionnée.

REGION CRANIENNE : Crâne : Il est large et présente une courbe modérée d'une oreille à l'autre. Il n'est ni plat ni en dôme. Il présente une dépression centrale. Les sourcils sont froncés. L'occiput est bien marqué, mais pas en pointe. Stop : Prononcé.

REGION FACIALE : Truffe : Elle est de couleur marron ; les narines sont bien développées.

Mâchoires/dents : Les mâchoires sont fortes et présentent un articulé en ciseaux parfait, régulier et complet, c'est-à-dire que les incisives supérieures recouvrent les inférieures dans un contact étroit et sont implantées bien d'équerre par rapport aux mâchoires. Yeux : De couleur noisette, assez grands, pas proéminents ; expression douce ; conjonctive peu visible. Oreilles : Epaissees, assez grandes, en forme de lobe, attachées modérément bas, juste au-dessus du niveau des yeux. Elles sont disposées contre la tête.

COU : Long, fort et légèrement galbé, ne portant pas la tête très au-dessus du niveau du dos. Fanon léger, mais jabot bien marqué.

CORPS : Tout le tronc est fort et horizontal, du garrot aux hanches, sans que les flancs soient marqués. Dos et rein : Bien développés et musclés en largeur et en épaisseur. Poitrine : Bien descendue et bien développée. Elle n'est pas trop ronde ni trop large. Les dernières côtes doivent être bien descendues.

QUEUE : La coutume est d'écourter la queue. Queue coupée : Attachée bas et jamais portée au dessus du niveau du dos. Animée d'un mouvement vif. Selon la coutume, la queue est écourtée à une longueur de 13 à 18 cm (5-7 pouces). Queue non coupée : Attachée bas, de longueur moyenne et pas portée au dessus du niveau du dos. Elle doit s'effiler graduellement vers l'extrémité et être modérément frangée.

MEMBRES ANTERIEURS : Les antérieurs sont plutôt courts et forts. Epaulés : Obliques et bien dégagées. Bras : Musclés, pourvus d'une bonne ossature. Carpes : Bien développés et solides. Métacarpes : Courts et pourvus d'une bonne ossature.

MEMBRES POSTERIEURS : Les membres postérieurs sont courts et forts et ils ont une bonne ossature. Ils ne paraissent pas plus courts que les antérieurs et ne présentent pas des angulations exagérées. Cuisses : Musclées et pourvues d'une ossature solide. Jarrets : Gros et forts.

PIEDS : Ronds, pourvus de bons coussinets, bien fournis de poils entre les doigts.

ALLURES : Mouvement dégagé à l'avant comme à l'arrière, avec un roulis caractéristique.

ROBE POIL : Abondant et plat, sans aucune tendance à boucler. Sous-poil très fourni pour résister aux intempéries. Les oreilles sont couvertes d'un poil doux, ondulé mais pas trop abondant.

Membres antérieurs et postérieurs modérément bien frangés. La queue est couverte d'un poil dense, mais sans franges.

COULEUR : Marron (foie) doré intense, le poil passant au doré à l'extrémité ; le doré domine. Le marron foncé ou la couleur puce sont indésirables.

TAILLE ET POIDS : Hauteur au garrot idéale : 38 à 41 cm (15-16 pouces). Poids :
Approximativement 50 livres anglaises (23 kg).

DEFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité. Tout chien présentant de façon évidente des anomalies d'ordre physique ou comportemental sera disqualifié.

N.B. : Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum. Ce standard modifié entre en vigueur à partir d'avril 2004.